



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
XO.Λ. C+++. I C.Λ. E. ΘHΞΞQ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA au colloque international sur les défis de la régulation des médias Tripoli 18 août 2022

[A](#) [1] [+A](#) [1]

La HACA au colloque international sur les défis de la régulation des médias Tripoli 18 août 2022

18 août 2022



Sur invitation de l'Autorité générale de suivi des contenus médiatiques, instance en charge de la régulation des médias en Lybie, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a pris part aux travaux du colloque international organisé le 18 août 2022 à Tripoli sur le thème « les défis que doivent relever les instances de régulation des contenus médiatiques ».

Dans son intervention au nom de la HACA, M. Imad Meniari, Secrétaire du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle a notamment relevé que la diversité et l'envergure des problématiques liées à la régulation des médias dans le contexte de la globalisation et la digitalisation des technologies de la communication imposaient aux instances de régulation, notamment dans la région, de nouvelles compétences. Il a également estimé que la réflexion commune et la concertation continue entre ces instances pouvait faire avancer la connaissance et les pratiques dans ce domaine.

Pour sa part, M. Ahmed Zahid, responsable de l'Observatoire de la diversité des médias au sein de la HACA, a mis en exergue les efforts déployés par la HACA en vue d'instaurer un paysage audiovisuel diversifié et pluraliste. Il a aussi donné un aperçu sur l'approche spécifique de l'instance marocaine de la régulation, en matière de consolidation et de respect dans les contenus et programmes audiovisuels des principes des droits humains tels que le respect de la dignité humaine, de l'égalité de genre, de la vie privée, de la diversité culturelle, de la lutte contre le discours d'excommunication et de haine, etc.

Les participants à ce colloque dont notamment les représentants de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle de Tunisie ainsi que des chercheurs et des experts des médias tunisiens et libyens, ont abordé plusieurs problématiques liées aux transformations législatives et normatives auxquelles doivent faire face les régulateurs des médias, particulièrement en ce qui concerne la vérification de l'information et de lutte contre les fausses nouvelles.

L'Autorité Générale de Suivi des Contenus Médiatiques a été instituée par décision du Premier Ministre du Gouvernement libyen d'Union Nationale, sur recommandation de la Commission de la restructuration des médias. Elle est présidée par le journaliste Jalal Mohammad Othman.



Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>